

mercredi 19 avril 2017

## Alliance des maires d'Argenteuil et de Bezons pour un chauffage urbain commun

**Jeudi 27 avril, à 11h**, au siège du Syndicat Azur, Georges Mothron, maire d'Argenteuil, Dominique Lesparre, maire de Bezons, et Gilbert Ah-Yu le président du syndicat Azur, signeront un protocole d'accord relatif à la mise en œuvre d'un réseau de chauffage urbain sur la ville de Bezons. Les deux maires veulent ainsi transcender les clivages politiques, dans l'intérêt général, afin que ce réseau bénéficie au plus grand nombre sur ce bassin de vie.

À l'instar de la population argenteuillaise, la ville de Bezons bénéficiera bientôt de cette chaleur vertueuse et économique. Depuis plus de 10 ans, la demande des Bezonnais est en effet, très forte et s'est intensifiée dans le cadre du projet « cœur de ville », démarré en 2010. Dans sa configuration finale, le futur réseau de chauffage urbain de Bezons desservira près de 3 500 logements. Des études de faisabilité sont en cours et permettront de déterminer avec précision le tracé du réseau et les immeubles desservis.

### Les étapes du projet :

- **2016/2017** : Syndicat Azur : travaux d'adaptation du centre de valorisation énergétique pour la production de la chaleur nécessaire à l'alimentation du réseau de Bezons (passage de 13 à 22 MW en puissance fournie aux réseaux)
- **2017** : Ville de Bezons : études techniques permettant d'identifier le parcours final et les immeubles alimentés par le futur réseau de chaleur
- **2018** : Ville de Bezons : attribution d'une Délégation de service public (DSP) pour la création et l'exploitation du réseau de chauffage urbain
- **2019** : démarrage des travaux de construction du réseau de chaleur urbain, après obtention des autorisations nécessaires, notamment celles du maire d'Argenteuil afin que le réseau passe sur le territoire d'Argenteuil.

Aujourd'hui, 13 000 foyers argenteuillais bénéficient d'une chaleur vertueuse et économique.

Au centre de valorisation énergétique du Syndicat Azur, ce sont 24 tonnes de déchets par heure qui sont brûlés. La vapeur créée au niveau des chaudières sert notamment à produire de l'eau chaude sous pression, qui alimente en partie le réseau de chauffage urbain argenteuillais.

Les installations et investissements réalisés permettent aux Argenteuillais bénéficiaires de ce réseau, de disposer d'un coût de chauffage inférieur en moyenne :

- de 25 % par rapport aux installations de chauffages collectifs conventionnels (gaz/fioul),
- de 35 % par rapport à un chauffage individuel gaz,
- de 75 % par rapport à un chauffage individuel électrique.

Contact : cabinet du maire

**Mathieu Séguran**

tél. : 01 34 23 41 04

mathieu.seguran@ville-argenteuil.fr

01 34 23 41 00

argenteuil.fr  



communiqué de presse